

# RÈGLEMENT

## APPEL A PROPOSITIONS 2023

### Organisation d'une université régionale -BELC

#### 1-FINANCEMENTS

##### Financements

Pour qu'un équilibre de l'opération soit constaté, un seuil de 60 participants pour 3 formateurs et 6 modules est conseillé. Un budget prévisionnel des dépenses à envisager est disponible dans le vadémécum ([cf. 2.12](#)).

À titre indicatif, selon les contextes locaux, d'autres sources de financement peuvent être sollicitées auprès de bailleurs tels que OIF, AUF, ministère de l'Éducation local, etc.

#### 2-EXAMENS DES DOSSIERS

Les dossiers de candidatures seront examinés à la lumière des éléments suivants :

##### 1) Dimension régionale :

- Participation d'au moins 3 pays de la zone

##### 2) Pédagogie/public :

- Nombre de participants potentiels
- Nombre de modules
- Pertinence du programme au regard des besoins identifiés dans la zone

##### 3) Lieu de formation :

- Qualité des salles de formation
- Équipement de l'espace de formation
- Connexion Wifi

La commission sera constituée d'agents de France Éducation international et de l'Institut français qui prévoit d'accompagner deux postes dans la tenue d'une université régionale - BELC : présence d'un représentant de l'IF lors de l'ouverture et/ou clôture, participation au programme (ateliers « prise en main » des outils de l'IF, séminaire/réunion « réseau de coopération » sur une thématique à déterminer) et appui financier.

### 3 - CONSTITUTION ET DEPOT DES DOSSIERS

Le dossier, pour être complet, doit comprendre le cahier des charges dûment complété selon le canevas fourni par France Éducation international.

La mise en place d'une université régionale - BELC en collaboration avec France Éducation international donnera lieu à la signature de deux documents :

- Une convention entre le porteur du projet et France Éducation international et son annexe financière
- Un avenant qui a pour objet de fixer le programme des modules de formation, leurs intitulés définitifs et leurs codes de référence.

Pour les projets qui bénéficieront du soutien de l'Institut français, la signature d'un contrat sera requise entre le porteur de projet et l'IF.

Les candidatures seront obligatoirement transmises à France Éducation international par courriel à l'adresse [belcregionaux@france-education-international.fr](mailto:belcregionaux@france-education-international.fr) au plus tard le **31 juillet 2022** à minuit heure française.

Les demandes seront examinées et un retour sera transmis aux porteurs de projet par France Éducation international le **30 septembre 2022**.